

ANNEE SCOLAIRE 2021/ 2022

INFORMATIONS RÉ-INSCRIPTION

**Baccalauréat professionnel en 3 ans
C.A.P. Coiffure / C.A.P. REEP / C.A.P. EPC**

Madame, Monsieur,

Afin de procéder à l'inscription de votre enfant, je vous prie de bien vouloir vous présenter au lycée munis obligatoirement de toutes les pièces demandées à la date fixée selon le planning (tout dossier envoyé par courrier ne sera pas traité).

HORAIRE DE RÉ-INSCRIPTION : de 9h00 à 15h30 en continu

COMPOSITION DU DOSSIER (aucune photocopie ne sera faite sur place)

PIÈCES A JOINDRE :

- Relevé d'identité Bancaire (R.I.B.) du responsable légal 1 - financier
- 3 photos d'identité récentes (1 photo à coller - fiche SYNTHÈSE + 1 photo à coller – fiche INTENDANCE + 1 photo à remettre)
- Attestation d'assurance scolaire 2021-2022 ou une photocopie de l'assurance responsabilité civile
- Photocopie de la carte vitale de l'élève ou attestation de sécurité sociale du parent responsable légal
- Le cas échéant : photocopie du jugement de divorce des responsables légaux
- Photocopie recto/verso de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour de l'élève
- **OBLIGATOIRE pour les élèves de plus de 16 ans de nationalité française :**
la photocopie de l'**attestation de recensement** (ou de participation à la journée défense et citoyenneté)
- Le cas échéant : photocopie du jugement de divorce des responsables légaux
- Pour les élèves de nationalité portugaise : copie de l'acte de naissance
- Pour les élèves NOUVEAUX boursiers (demande faite entre le 11 mai et le 07 juillet 2021) : photocopie de la notification de droit ouvert pour la bourse nationale 2021-2022.
Les élèves boursiers en situation de redoublement où de changement d'orientation doivent demander le transfert de bourse auprès de leur établissement d'origine.
- L'envoi des bulletins sera dématérialisé. Si vous souhaitez un envoi par courrier, merci de joindre une demande écrite.

DOCUMENTS A REMPLIR : EN MAJUSCULE, LISIBLEMENT

- La fiche SYNTHÈSE - ***merci de noter tout changement de coordonnées en rouge***
- La fiche INTENDANCE avec le R.I.B. du responsable légal 1 – financier (feuille orange)
- Le cas échéant : la fiche d'inscription à la demi-pension (feuille verte)

Maison des Lycéens :

Les élèves, en cotisant, peuvent devenir membres de l'association et participer à des activités très variées : voyages, sorties à caractère culturel, ski, cinéma, ...
(une seule cotisation de 3€ par famille, règlement par chèque ou mandat, pas d'espèces).



L'inscription ne sera définitive que lorsque tous les éléments du dossier d'inscription auront été fournis. Tout dossier non remis dans le temps entraînera l'annulation de l'inscription.